



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} avril 2021

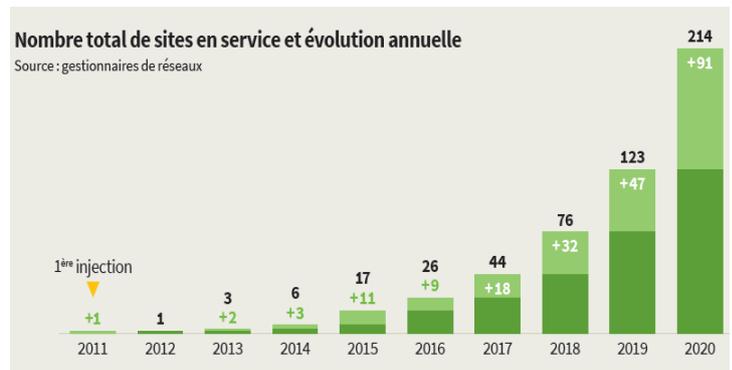
Panorama du Gaz renouvelable 2020

Gaz renouvelable : une croissance durable et soutenue, un avenir à sécuriser

GRDF, GRTgaz, le SPEGNN, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et Teréga publient la sixième édition du **Panorama du Gaz Renouvelable**, état des lieux annuel d'une filière renouvelable en plein essor qui a connu, une nouvelle fois encore, un quasi doublement de ses capacités entre 2019 et 2020.

Avec 214 installations en service, la filière méthanisation en injection s'engage sur la voie d'un développement à grande échelle.

La forte dynamique qui caractérise l'injection de biométhane depuis 2015 résulte de l'investissement et de la collaboration de l'ensemble des acteurs de la filière. Objet de nombreuses et importantes évolutions en matière de soutien économique et de réglementation, la filière méthanisation est à un moment charnière et engagée sur la voie de l'excellence afin de réussir le passage à grande échelle.



Plus que jamais, 2020 confirme cette tendance avec la mise en service de **91** nouveaux sites en France, ce qui porte à **214** le nombre d'installations raccordées aux réseaux gaziers français à fin 2020. D'une année sur l'autre, les quantités de gaz renouvelable injectées dans les réseaux sont quasiment doublées et atteignent cette année **2 207 GWh**¹. La capacité maximale annuelle d'injection de l'ensemble des sites de production atteint **3 917 GWh** fin 2020, contre 2 157 GWh fin 2019, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 320 000 logements chauffés au gaz.

Les acteurs de la filière poursuivent leurs efforts pour soutenir un nombre croissant de projets de tailles et typologies variées, favoriser leur accomplissement et poursuivre la trajectoire déjà engagée de baisse des coûts de production.

Une filière de plus en plus vertueuse engagée dans une démarche qualité

L'injection de gaz renouvelable a toute sa place dans les plans de relance de l'économie française et apporte plus que jamais une réponse aux enjeux climatiques, socio-économiques et agro-économiques. La méthanisation apporte de nombreux services aux territoires : valoriser localement les déchets des territoires (agricoles, ménagers, industriels, agroalimentaires...), soutenir une agriculture durable, décarboner les secteurs énergétique et agricole, permettre le retour au sol du digestat comme matière fertilisante naturelle, dynamiser les territoires ruraux et développer une filière industrielle française. Les travaux menés au cours de l'année 2020, que ce soit dans le cadre du Comité

¹ 1 TWh = 1 000 GWh = 1 000 000 MWh = 1 000 000 000 kWh = équivalent à la consommation moyenne de 80 000 foyers.

Stratégique de Filière ou de logiques de labellisation en lien avec l'ADEME (QualiMétha), permettent de donner aux acteurs les repères clés pour valoriser tous les bénéfices de la méthanisation et la développer de façon durable.

La montée en compétences des acteurs sur la chaîne de valeur, la structuration et la professionnalisation de la filière ont permis d'atteindre 7 300 emplois directs et indirects en 2020. À elle seule, la méthanisation permet de créer en moyenne 3 à 4 emplois locaux non délocalisables par installation, uniquement sur l'exploitation et la maintenance. En outre, le gaz renouvelable participe à l'indépendance énergétique de notre pays et de nos régions avec la production d'une énergie renouvelable, stockable dans les réseaux et produite à proximité des zones de consommation.

Coopération renforcée des opérateurs de réseaux et droit à l'injection

Les opérateurs de réseaux gaziers se sont fortement mobilisés pour définir des zonages de raccordement et ainsi apporter aux porteurs de projets une visibilité accrue. Ce travail inter-opérateur, qui s'inscrit dans le cadre du droit à l'injection, permet de définir les schémas de réseaux les plus pertinents pour favoriser le raccordement des projets de méthanisation. Fin mars 2021, 216 zonages ont été validés par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), représentant des investissements estimés à 900 millions d'euros, avec la perspective de couvrir l'ensemble du territoire national d'ici 1 à 2 ans.

Un cadre économique encore à construire

Si la filière note l'inscription d'objectifs de développement du biométhane dans la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) publiée en mai 2020, elle s'inquiète de leur manque d'ambition. En effet, l'objectif de 6 TWh en 2023, et de 14 à 22 TWh en 2028 n'est pas à la hauteur de la trajectoire nécessaire pour atteindre l'ambition fixée par la Loi énergie climat de 10 % de la consommation de gaz couverte par du gaz renouvelable en 2030.

Pour apporter des solutions pérennes au soutien du biométhane injecté, la filière a proposé en 2020 des mécanismes de financement extra-budgétaires pour prendre le relais du dispositif actuel, qui font l'objet d'une consultation lancée en février 2021 par les pouvoirs publics.

La PPE prévoit également des expérimentations sur la pyrogazéification et les opérateurs ont lancé des actions en 2020 en ce sens pour faire émerger les projets dans les territoires. Le cadre de développement de ces expérimentations reste néanmoins à définir, au même titre que la mise en œuvre des dispositions de la loi énergie-climat sur les filières biogaz innovantes, qui pourraient aussi faire émerger d'autres filières comme la gazéification hydrothermale ou encore le couplage méthanisation-méthanation. De plus, si l'objectif de la PPE en matière de *Power to Gas* est très limité, les mesures adoptées fin 2020, à l'occasion du plan France Relance, pourraient changer la donne, notamment pour la production et l'usage de l'hydrogène.

Enfin, de la visibilité et de la stabilité sur le long terme doivent être apportées pour soutenir la filière et conforter la mobilisation des financeurs. La réforme des garanties d'origine et le futur cadre de soutien, basés sur un équilibre entre tarif d'achat révisé et appels d'offres, sont à mettre en place en concertation avec la filière.

Pour télécharger le Panorama, [cliquez-ici](#)



Contact presse GRDF :

grdf-nat-presse@grdf.fr

01 71 19 18 11

Contact presse GRTgaz :

Chafia BACI

chafia.baci@grtgaz.com

06 40 48 54 40

Contact presse SPEGNN :

Serge NIVA

serge.niva@es.fr

06 12 58 75 11

Contact presse SER :

Gilles Corman

gilles.corman@enr.fr

01 48 78 70 89 // 06 73 88 71 18

Contact presse TEREGA :

Céline Dallest

celine.dallest@terega.fr

06 38 89 11 07

À propos de GRDF

Principal distributeur de gaz naturel en France, **GRDF** exploite et développe le réseau de distribution de gaz naturel dans plus de 9 500 communes. Propriété des collectivités, ce réseau de plus de 200 000 km favorise l'émergence du biométhane. En accompagnant tous les porteurs de projet, **GRDF** concrétise son engagement à développer des solutions innovantes au service de la transition énergétique des territoires. **GRDF** réalise les études de faisabilité, les prestations d'injection de biométhane sur le réseau (comptage, contrôle de la qualité et régulation de la pression). Enfin, l'entreprise est en charge du registre des garanties d'origine depuis décembre 2012 (délégation de service publique renouvelée en 2018).

Suivre **GRDF** sur www.grdf.fr  [@GRDF](https://twitter.com/GRDF)

À propos de GRTgaz

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz et un expert mondial des systèmes gaziers. En France, l'entreprise exploite plus de 32 000 km de canalisations enterrées pour transporter le gaz des fournisseurs vers les consommateurs raccordés à son réseau (gestionnaires des distributions publiques qui desservent les communes, centrales de production d'électricité et plus de 700 sites industriels). **GRTgaz** assure des missions de service public visant à garantir la continuité d'acheminement et propose à ses clients des prestations d'accès au réseau et d'amélioration de leur performance énergétique. Acteur de la transition énergétique, **GRTgaz** investit dans des solutions innovantes pour accueillir sur son réseau un maximum de gaz renouvelables, y compris l'hydrogène, soutenir ces nouvelles filières et contribuer ainsi à l'atteinte de la neutralité carbone.

Suivre **GRTgaz** sur www.grtgaz.com  [@GRTgaz](https://twitter.com/GRTgaz)

À propos du SPEGNN

Syndicat professionnel des entreprises gazières municipales et assimilées, il regroupe 29 entreprises locales gazières actives dans la promotion du gaz naturel et du biométhane. Au-delà de leur volonté de pérenniser les exigences de sécurité, de qualité et de continuité qui ont toujours été des composantes essentielles du service public de distribution du gaz, les membres du **SPEGNN**, conformément aux missions qui leur ont été confiées par les collectivités, sont des acteurs locaux pleinement inscrits dans la transition énergétique de leurs territoires.

Suivre **SPEGNN** sur www.spegnn.org

A propos du SER

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros et plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/syndicat-des-energies-renouvelables)

À propos de Teréga

Teréga agit pour rendre l'avenir du gaz visible dès aujourd'hui, en devenant un accélérateur de la Transition Énergétique et un contributeur majeur au modèle énergétique de demain. Implantée historiquement dans la région sud-ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, **Teréga** déploie depuis plus de 75 ans, un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz permettant aujourd'hui de concevoir de nouvelles solutions pour répondre aux défis énergétiques français et européens. L'entreprise dispose de plus de 5 000 km de canalisation et 2 stockages souterrains représentant respectivement 16 % du réseau de transport de gaz français et 26 % des capacités de stockage nationales. Elle a réalisé en 2019, un chiffre d'affaires de 500 M€ et compte plus de 650 collaborateurs.

Suivre **Teréga** sur www.terega.fr  [@Teregacontact](https://twitter.com/Teregacontact)